-DE LA--

Journal Quotidien

-AVEC UNB-

EDITION HEBDOMADAIRI

a s'abonne à la Semaiae avec on Forteurs et le Marchands

EMBEILLE

shile ton-les jours, en outre des matthe applittques, litte-Tire of locales

i dőpáchás Télégraphiques completes de tous les points edoa Etata Unia et do l'6franger: Question

, lollerin Maritime;

ain's dee Navires en partange dans les ports étrengera et américaina pour 'a Nouvelle-Orleans;

no listo des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléane

Un Bulletin Financier; L'a Bulletin Commercial;

Los heures de départ et d'arrive idea trains do chemins for agoure do départ des batosas

Literix et Ateliers.

. CHARTRES.

-Paraissant lo-

SAMEDI MATIN

-TA-

confermant tontes les Matières Tabliées pendant la Semaine Mane l'Edition Quotidienne.

Editor Hebdomadair

in h (..... 1 5 Country Holy, and appear 1 08

EDITION HEBDOMADAIRE,

géquissant en un seul numéro mates les nouvelles de la semaine, compte beaucoup

d'abounés et de lec-🚱 tears en Europe. 🔝

ANNONCE JUDICIAIRE. d'un Blevateur de valeur Alexandrie, Luc.

Dans l'affaire de "The Red River Line" OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Origans. — Division C. — No 73,191—En vertu d'un ordre de vents da é le 21 juin 1906 à moi adresse par l'Honorable Civile de District pour la parcisse d'Or léans. Invision C. dans l'amaire ci-dessus interior le procéderal à la sente à l'auchère publique, a la Bourse des Propriétés Fonoières, N. 311 rus Esronne, entre les rucs Gravier et Union, dans le Premier Datries de cette ville, JEUDI, le 5 juillet 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un Elévateur ou ainstable inclined por-teur de fret (d'environ (75) solvante quinze pieds de long) et matallatione, etc. sur le rivage de la rivière à Alexandrie, Line, le tout l'apriés les spacifications enregistrées dans ne

bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la parolase d'Orléans.
W. S. Benedict et John D. Grace, avocata
pour le Receveur.
22 juin—22 26 30—juil 5

ANNONUS JUDICIAIRS. Vente de Propriété du Cinquièm

William H. Ward vs Miles. Irms et E-manc Pniesan.

COUM CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Oriéans, No 79 536—En verta d'un writ de saisie et vente a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pout la parcisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderal à la vente à l'euchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette v'ile. JEUDI, le 26 juille 1906 à midi, de la propriété claprès décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, avec toutes tes bârisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y apparienant ou de quelque façon en dépendant situés et contigue au chemin Cut Off, dans le cinquième district cette ville, sur la rive droite du fleuve Miscette ville, sur la rive droite du neuve misa saipi, d'après un plan annexé à un acte de
venie passé pardevant Wm H. seymour, notaire, le 10 mai A. D. 1886; lesduts lots sont
chacun désignés par le No c nq. l'un mesurant
quarante pieds de face an chemin Cut Off aur
cent vingt pieds de face à la rue Commons sur
cent vingt pieds de face à la rue Commons sur
cent vingt pieds de face à la rue Commons sur sent vingt pieds de profondeur. Salai dans l'affaire ci-desaus.

Saisi dans l'ambire ci-deseus.

Oudditions—Compitant aur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shenf Civil de la Paroisse d'Orléana
M. S. Mahoney, avocat pour le demandeur
22 juin—22 23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur amé diorée du Bixième District, Formant le coin des rues Dryades et Amelia (ilet borné par les rues Foucher et

Sud Remparts.) John Wegner et B. R. Formen vs Mount Calvary Colored Methodist Episcopai Chnroh.

Chnroh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA d'un writ de fieri facias. A moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlèane, dans l'affaire ci-deseus intulée, je procèderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Bavonne, antre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 28 j in 1908, a midi, la propriété c'après décrite, a savoir Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliora ions qui s'y tronvent dans l'ile 189, borné par ca ruos Auseia Dryales, Foucher et 81 Denis (mainteaant Bud Remparts), mes rant aunquante six pieds Dryafes. Foucher et St Denis (maintenant Sud Remparts), mes rant cinquants six pieds de fuce à la rue Dryad s sur (103) etnt trois pieds de profoudeur et façade à la rue Amelia formant le coin des rues Amelia et Dryades, eutre ligues égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMTERAY

Sharif civil de la parolace d'Orléana leurs. 26mai—26—juin 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété-résidence de va-Jeur et attrayante du Sixième

Portant le No municipal 1919 rue State, entre la prolongation des ruse Liberté et Howard.

Succession de Mme Isabel J. D. Seymour Veuve de Shelby Seymour. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR L Paroisse d'Orléans, Division C, No 79, 213

En vente dun ordre de vente daté le 22 Parolase d'Orleana Division C. No 79.213

—En versi d'un ordre de vente daté le 22
mai 1906 à moi adressé par l'Honorable
Cour Civile de Distriot pour la Parolase
d'Orléana, Division C. duns l'affaire ci-dessus
intituiée, je procéderal à la vente à l'enchère
publique, à la Bourse des Propriétés Fondères.
No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et
Union, dans le Premier District de cetts ville
le JEUDI. 28 juin 1906, à midi, de la
propriété d'après décrite à asvoir.

Deux certains lots de terre, ensemble aveo
les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,
attués dans le agrème datrict de cette ville,
dans l'itet désigné par le No municipal 57.
Bloomingda e, borné par la rue State, la ligne
de Hurstyille, la prolongition de la rue
George [maintenant Howard] et la prolonga
tion de la rue Green [maintenant Liberté]
accune desquelles dites deux rues dernièrement nommées ne sont pas emore ouvertes; ment nommées ne sont pas encore ouvertes esdits lots sont désignés par les Nos quarante 'eadits lots sont désignée par les Nos quarante neuf [49] et cinquante [50] et meeurant chaoun trente pieds de face a la rue S'ate, trente pieds de largeur dans le fond sur la ligne de Hurstville par les profoudeurs suivantes, à savoir: Lo let No 49 a cent soixante et enze pieds un pouce et six lignes sur la ligne de côté du let No 49, et cent soixante dix pieds servi pouce et contra lignas any la ligna de côté du lot No 49, et cent soixante dix pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne de côté du No 50, et le lot. No 50 ayant cent soixante dix pieds sept rouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 49, et cent soixante dix pieds un pouce et deux lignes sur la ligne du lot 51, le rout d'après le plan fait par H. W. W. Reynolds. I. C., daté le 21 décembre 1895 et annexé pour référence à un sote d'achat de ladite propriété par la Eureka Homs stead Society passé pardevant M. T. Ducros, anc en notaire, le 13 décembre 1895.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Conditions-Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY. Bherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
D. B. H. Chaffe, avocat pour l'exécuteur estamentaire. 25 mai –25 –juin 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de Terres de valeur dans paroime Catabonia A peu prés 250 acres,

Dans l'affaire de "The Red River Line" Dans l'affaire de "The Red River Line"

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa
roisse d'Orléans— Division C-No-73, 191
En vertu d'un ordre de vente daté le 21
juin 1906, à moi adresé par l'Honorable
Cour Civile de District pour la Parolace d'Orléans, Division C. dans l'affaire oi-desens
intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés
Poucières, No 311 rue Baronne, eutre les rues
Union et Gravier, dans le Premier District de
cette ville le JEUDI, 26 juillet 1906, à
midi, de la propriété ol-après décrite, à sa
voir-

voir —

Tout et partieulièrement des vertains mor coeaux ou portions de terre, situés dans la Pa-roisse Catahoula dans cet Etat, désignés et décrita comme le quart Sud Unest de la section trente, la moitié Quart du quart Sud Est et le quart Nord Est du quart Sud Est de la section numéro trente, dans le comté nu-méro sept. Nord, range six Est, contenant

Jeux cent quatre-vingts acres.

Leadites terres furent patentées par l'Etat de la Louviane à Joehn Fenimore, sous la date du 13 janvier 187 et les mêmes furent sequiese par Sarah J. Fenimore, épouse d'age lèga, de Joseph J. Dodd, de cette ville de la Norvelle Oriéans comme son béritère, ot les mêmes furent par elle dûment autorisée par son dit époux et/par ses enfants vendues à l'harles W. Drown, par acte pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le 26 favrier 1804; leilit sette étant dûment euregiatré dans le ivre No. 14. f. lo. 220, dans le registres des transferte de la paroisse de Catabunia, le 25 mars 1804.

Conditions—Comptant sur les lieux, Bhârif civil de la paroisse d'Oriéans W. S. Benedict et John D. Grace, avocate pour le resevent.

22 i le—22 29—juli 6 13 20 28 Deux cent quatre-vingts acres.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George W. O'Connor. COURCIVILE DE DISTRICT pour la parroisse d'Orléans - No 79.678 - Division E - Attendu que Thomas O'Jonnor a présenté une pétition à la Cour à l'offet d'obtenir des tettres d'administration dans la succession de feu George O'Counor, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que c.o. pout concerner d'avrir à déduire dans les dix jours, les raisons pour les quelles il un securir pas fait droit à saûte pétition. Par ardre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier John R. Loomis, avocat.

Succession de Kiloworth Rabbini veuve de Ellsworth Roubins de Bow

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse dOriéans - Nos 78,575 et 79,135 - Division C. - Avis est par le présent donne sur oréanciers de cette succe sion et à tontes autres personnes intéressées d'avoir à détes autres personnes intéressées d'avoir à dé-duire dans les dix jours qui soivront la pré-seute notification, les raisons (s'ils es ont ou peuvent en avoir) cour lesquelles le comple final présenté par William B. Shearer, administrateur et exécuteur de cette suc-cession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformement audit compte. Par ordre - a Cou-THOMAS CONNELL, Graffier - John P. Sullivan, avocat. 26 juin-25 30-juil 5

COURCIVILE DE DISTRICT pour la ba-roisse d'Orléana, No 79, 703 — Division D.— Attendu que Adolpho Dugué, administrateur public, a présente une pétition a la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la aucossion de fou John Buckingham dans la succession de fou John Buckingham décédé intestat, avia est par le présent donné à sous ceux que vels peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il me serais pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier, E. T. Florance, avocat. 26 juin—26 30—juil 5

Succesion de Levin W. (on N.) Desha

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 79.704 —Divisior C—Attendu que Adolfo Dugue, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres trateur public, a presenté une pétition à la Coor à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Levin W. (ou N.) Desharoon, décédé lutestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesqueiles il ne serait pas fait droit à ladite pé ition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffer, Ernest T. Florance. avocat. 26 juin—26 30 — juil 5

Succession de Mme Maria A. D. R Brave, veuve de Ramon Brave.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroiese d'Or éans—No 79.614—Division D—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur rublic, a présenté une pérition à la Cour à l'éfèt de obteur des lettres d'administration dans la succession de ten Mme Maria A. D. E kravo, veuve de Kamon Bravo, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir a dédurre dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

22 join—22 26—iuil 1

Succession de Blinnbeth Berg, femu de Joseph G. Schiffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 79.454 — Division C — Attendu que Joseph G. Schef, il r a présenté une pétition à la Conr à l'effet d'otten r des lettres d'a timin stration dans la recession de feur K'iz. beth Herg temme de Joseph G. Scheffler, décèdre intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesqu'iles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour.— THOMAS CONNELL, Greffier, — Zeugel. Thomas & Buthon, avocats.

Succession de Zachariah Dowiy. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Oriéans — No 78,563 — Division C — Avis cet par le présent donné aux oréanciers de cette succession et à soutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui sujvront la présente notification, les raisone le lle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William Dowly, administrateur de cette succession de contraction de cette succession. compte provisoire presente par William Downy, administrateur de cotte succession ne setali p.s. approué et homologue et ces fonde distribute construément au licompte Par riva d'la d'ur THOMAS CONNELL, Grefier.—Jno. B. Fisher, avocat.

23 juin—23 27—juil 2

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la O'Donnell Com-PART DONT receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans-No 77,676 - Diviraroisse d'Utisana No 11,0,0,0 Divi-sion C.—Avis est par le présent donne aux créanciers de cette affaire et à toutes au-tres personnes intérnsrées d'avoir a déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent notification les raisons (s'ils en out ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 3me compte provisoire presenté par C. E. O Donnell, receveur dans cette affaire, ne sersit pas appronvéet homologue et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier. — Woodrille et Woodville avocats.

26 juin—26 30 — juil 5

Chas Wenne vo Leon L. Schwartz

COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans — No 77.075 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créandiers de ostre affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront le présente notification les raisons (s'ils en ent ou penvent en avoir pour lesquelles le 3me compte provisoire présenté par Archibuld A. Marx, receveur dans cette affaire, ne les rent pas approuvé es dans cette affaire, ne jasrait pas approuvées a honologue et les fonds distribuée conformé-ment audit compte. Faincira de a Con. THOMAS CONNELL Greffer. Saudeire & Gurley, avocats. 26 juin-26 30—juil.5

ANNONUES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Abry Bros. vs S. L. Smith.

PREMIÈNE COUR DE CITE DE LA Nouveile-Orièana, No 25,418-En vertu d'un writ de iteri factas à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, joge de la Première Cour de Cité de la Nuveile Orièana. Division C, je procèderai à vendre à l'enchère publi que à mon entrepôt. Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres dans le Denxième District de ce-ve ville je MERCREDI, 27me jour de juin 1906, à 11 heures a m. la propriété ci-après décrite, à savoir : Equipement pour roulage de maiavoir: Equipement pour roulage de mai-son consistant de levier (jack acrews). blocks, poulies, cordes, cylindres, etc. Saist dans l'af-faire ci-desaus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Con inventaire enregistré en mon bureau. Con ditions - Comptant WMJ BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Oricana. — Montgomery & Sherman, avocate pour les demandeurs. 16 juin-16 20 27

Lavy Bros. vs Joseph Meudels.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA
Nouvelle-Oricans-No 26,058-Rn vertu d'un writ de fieri factas à moi adressé par l'Houorable R. H. Downing, unge de la Première Cour de Cité de la Nouveile-Orisana, Division B. je procèderat à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI. Desirations de prilication de Vinc. le 3 F.D. J. Sme iour de prilication à 11 heures a in., la propriété ci-après décrite, a asvoir: Un let de meubles de maison etc. Seisidanal safaire ci dessus intitulée et numéroté-, d'après l'inventement dessus intitutes et numerote-, a spres i inves-tain euregistré en mon bureau. Conditions : Comptant.—WM J. BRADY. Constable de la Première Ceur de Lité de la Nouvelle-Oriéans.—JohnJanvier, avocat con les de-mandeurs. 24 juin-24 29—juil 5

VENTES A L'ENGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE De Résidences de Choix et de Placement Commercial.

Dans les Divers Districts. Succession de Mme Johanna E. Erd brink, veuve de A. H. Siekmann. No 78,049-Cour Civile de Instrict pour la Paroisse d'Orléans.

ment située.

DAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI. le 28 iuin 1906 à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sers vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 mai 1906, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour. Division E. Théard, juge de la susdite Cour. Division E, dans l'affaire dessus intitulée, la propriété oi après décrite, à savoir

10 La propriète commerciale de choix comprenant le magasin en briques à trois étages substantiellement construit et attrayant Nos 3 9 et 31 true de Obartres, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'iet borné par les rues Chartres, Conti, Bienville at le Passage de la Rourne en mourtant les et le Passage de la Bourse, sur un certain lot de terre mesurant 31 pieda 3 pouces de face à la rue de Chartres par une profondeur de 95 pieda 11 pouces sur le côté le plus prés de la rue Bienville, courant à une ailée commune 5 pieda 11 pouces de largeur, de là courant sur ladite ailée vers la rue Conti 15 pieda 4 pouces, et de la vers « Passag- de la Bourse une autre pt. Joudeur de 5 pieda, 4 pences, ayant une profondeur de 5 pieda, 4 pences, ayant une profondeur sur le côté vers la rue Conti, de 101 pieda 3 pouces à la ligne «xiréme du fond laquelle mesurant 14 pieda 11 pouces; ledit lot ayant l'ouage de la auedite allée s'ouvrant à la rue Bienville. Il est compris que la ligne du fond berseat sadite propriété laquelle mesurant 14

ne la plus près du Passage de la Bourse, dans an direction actuelle.

Cette propriété est adaptée à n'importe quel genre de commeror, étant à proximité de la rue du Canni. C'est une localité auperieure, soit pour demeure on placement et our placement de valeur et est specialemen

Cette portion du centre commercial eat en grande demande et augmente avec des progrès rapides. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906. tembre 1906.

28 La confortable résidence double en bois
à deux étages. Nos 1116 et 1118 rus Franklen, retirée de la banquette contenant de
chaque côté di chambres, etc., sur un certain
lot de terre se trouvant et étant dans le faunor de terre de trouvant et etant dans le fan-houng Saulet de cêtte ville, lequel lot est décigné par le No 15 dans l'ile: borné par les ruce Grand (maintenant Franklin). Cho, Hercuces (maintenant Rempart) et Calliope, aur un plan dressé par I. Gillie, voyer, daté le 4 mai 1833 et déposé dans le bureau de F. le 4 msi 1833 et déposé dans le bursau de F. De Armas ancien notaire en cette ville iedit lot mesurant 32 piede de fac. 4 la rue Grand (maintenant Franklin) sur 127 piede 10 pouces 4 ligres de profondeur. M. A. Sur une belle et large avenue. Dans un voisinage désirable pour rési ience ou placement. 3º La join résidence en bois à deux étages. No 2809 rue Magasin, retirée de la banquette contenant galeries, ventimbles opre chambres contenant galeries , vestibules once chambres

la rue Magasin sur une profondent de 120 pieda entre lignos para lèles, M. A. Un bon volkirage pour ré-ldeue ou placement. Sujet à un bail exprant le 30 septembre 1906.

A° La joile résidence en bois à deux étages No 1422 rue Peniston, à l'encoignu e de la rue Pitt, ret, rès de la banquette, contenant galeries, vearbules, 10 chambres, bair, etc. lien finis parteuit aux un cattain morresse ou les fines finis parteuit aux un cattain morresse pour bien finie patteut sur un certain morcean or portion de terre situé dans le six ème distric de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Peniston Gén Taylor. Pitt et Prytanée, la remision de la laylor. Pitt et riyuanes, la-quelle dite portion de terre mesorant bins on moins 64 piedes de face à la rue Peniston par une profondeur et façade de 105 pieds 10 pouces à la rue Pitt, et par une telle profon-deur qu'elle veut avoit sur l'autre ligne de

Le terrain est spacioux, tracé en jardin et

pelonse. Sujet à un bail expirant la decense e 30 se t mbre 1906. La jolie résidence en bois à deux étages 5° La jolie résidence en bois à deux étages No 1416 rue Peniston, retirée de la banquest contenant galeries, vestibules. 11 chambres, bain et etc., sur un certain moveau ou por tion de terre, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par es rues Pen ston. Gen'l Taylor, it et Prytania, laquelle dite portion de terre mesur nt plus ou moins 59 pirds de face à la rue Peniston aur une profondeur de 107 pieds, plus ou moins, entre lignes paral élec.

L'inférieur est bieu tapi-sé. Les terrains sont vastes et tracés en jardin et peiouse, su L'inférieur set bien lapiese. Les terrains sont vastes et tracés en jardin et peiouse, en jets à un bail expirant le 30 septembre 1906. Les deux résidences ci-tessus sont dans la meilleure situation entre l'avenue S: Charies et la rue Prytanée soit pour résidence ou placement, elles sont d'un mérite supérieure. 6° L'élégante modèrne résidence en bois à deux étages No 3707 rue du Camp, à l'euroi cours de a rue Amelia, ratifie de la bannuit. grure de la rue Amelia, reti-ée de la banquete, contonant larges galeries, vestibule salon
double a arche, bibliothèque, sa le à manger
pour déjeuner, salle a manger pour diner,
grande chambre de vestibule, cuisine, latrine
en porcelaine, office et magasin de dépôt au
rez-de-chamsée, vestibule, sept enambres a
coucher, chambre a bain etc., au premier
étage. Dans le fond est une écurie en bois à
deux étages contenant remise pour voi une et
buanderie au rez-de-chamsée et deux grandes
chambres au premier étage. Les chambres
principales out mauteaux de cheminées et
fover en toiles, et l'intérieur est artistement coure de a rue Amelia, reti ée de la banquet

fover en toiles, et l'intérieur est artistement tini en tenisserie tine

tembre 1906.

So La balle tombe sor trois lots dans le cimetière de la Métairie, Section 12, Parc B. prés d l'Avenue O.
9º Un lot dans le cimetière des Pompiers, sur l'avenue Mistletos. 10: Un lot de meubles de maison et vête-

VENTES A L'ENOAN.

Macon&Kernaghan Macon&Kernaghan

ANNONUS JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

La propriete est superieure- DEDX excellents lots de terre bien remblayés poor bâtir,

Coin S. E. des rues Pine et Burthe,

Dans un veistunge charmant.

DAR MACON & KERNAGHAN —W.

A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet —
JEUDI, le 28 juin 1906, & midi, & la
Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue
Baronne, il sera vendu à l'enchère publique,
en vertu d'un jugement rendu le 11 mai
1906 et signé le 17 mai 1906, par l'Hon.
John St. Paul, juge de la Cour Civile de
District pour la paroisse d'Orlèans, Division
C. dans l'affaire de Mine Grace Barr Mo
Geehan, venve en communanté et tutrice Geehan, veuve en communauté et tutrice naturelle, va John T. Michel, No 79,179 du lossier de la ausdite cour, la propriété el-après

dessiet de la susdite cour, la propriété cl-après décrite. A savoir:

Les deux beaux lots élevés pour construc-tion. A l'encoignure aud-est des russ Pine et Burthe, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 79, borné par les rues Broadway, Pine. Maple et Burthe. étant les lots Nos 11 et 12 et mesurant d'après un plan fait par J. F. Coleman, le 2 décembre 1895, avant chacun 30 nieda de face à la rue

liorant le plus rapidement de la ville. Pres de plusieurs lignes de chars. Les lotseont rem biayés. Les banquettes pavées à l'Avenue St Charles, à deux ilets de distance. St Charles, a deux liets de disiance.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la
baiance, s'il y en a, en un et deux ans représentée par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 7 pour
cent d'intérêt par ande la date jusqu'au paisment, garantis dans leurs paiements par lien ernant 'adite propriété laquelle mesurant 14 pieds. 11 pouces est déterminée par la conti-nuation du mur de côté de ladite allée commude vendeur et privilèges et hypothèque spéciale, en plus des claues de sécurité usuelles acquerour ou les acquerours devant assumer et payer en plus de l'eur quebère les taxes l'E.a. et de ville pour l'année 1906, 10 bour cent comptant seient requis des acquereurs

au moment de la vente.

Les actes de vente devant être passés par devant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mile Camille Genois No 79,136—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente d'effets mobiliers et d'argenterie. Ol AUGUSTE HUARD, executeur tes tamentaire de la defunte Mile Camille Genois conformément à un ordre de l'Hon Frédérich D. King mes de la Divi non B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Urlèans, daté le 14 juin 1906 et rendu dans la nautte affaire.

d'Urleans, daté le 14 juin 1906 et rendu dans la ausdite affaire.

IL sera vendu à l'enchère pub ique, JEUDI, le 28 juin 1906, à 11 houres a m. sur les
lieux. No 1508 avenue de l'Esplanade, entre
les rues Robertson et Claiborne, en cette ville,
pour le compte de l'adite auccession, les enbles de maison et effets mobiliera et argente rie contenu dens ladite résidence, tel qu'il est complètement détaillé dans l'inventaire enre atre dans l'affaire ci deseus

Conditions—Compt. Lt.

AUG. HUARD,
Encanteur independent.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage parmi les héritiers de pro-priètés dans le Septième District. Catherine Oswald, viuve de Christian Schmidt, et als. vs Les Mineurs de Frédérick W. Schmidt. 79 163 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'orléans, Division B.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—
Burcan 324 rue Commune—MARDI,
le 3 tuliet 1906 a midi, a la Bourse des
Propriets a Foncières, No 311 rue Baronne il rropriet a roncieres, No 511 rue 5410me in sers vendu conformément à un jugement de l'Hon. Fred D Kin: juge de la Cour Civile de District, Division B daté et signé en cour ouverte le 29 mai 1908, pour le compte de l'-flaire ci-dessué intiulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir 12 et 20 Deux certaine lots de terre avec 1 et 2 Danx certains lots de terre avec fource les améle et ations qui a'y trouvent, si tues dans le sept ême [7] district de cett-vile autrefois Cartei ton désignée par les Noi 8 V aur l'ancien lan du septième [7] distric-de la ville de la Nouvelle Orléans, Los, bornédo la ville de la Nouvelle Orléans, Los. bornés par les avenues Carrollton et St Charles les rues Dublin et Hampson Leidits lots sont désignés par les Nos dix (10) et vingt deux (22) sur un plan de dépôt en l'étnde de S Magner, notaire, comme le No cent dix huit (118) et mesurant comme suit, à savoir, le oit No dix (10) mesurant tronte (30) pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de centimete sept pieds ciaq pouces et six lignes [137:5" 6"] entre lignes parallèles. La lot No vingt denx [22] mesurant trente [30] pieds de face sur i avenue St Cha les par cent trente sept rieds oinq pouces et cinq lignes [137:5" 5"] de profondeur entre lignes parallèles.

70 Le charmant cottage résidence simple six (6") pouces de profondent; et le lot No en pois avec deux étages en bois dans le fond, ayant de vastes terrelus tracés en jardin et pelouse No 1132 rue Peniston à l'enchignute six (6") pouces de prefondeur entre lignes pa

ayant de vaste terrains tracés en jardin et pelouse No 1132 rue Peniston à "encrignute de la rue Coltiède, returé de la bauquette, contenant vestibule, sont chambres, cham re à bain et etc., agréablement tapisé. Le terrain comprenant deux lots situés dans le Sixième District de certe ville dans cette partie de cela communément commée Fanbourg St. Joseph, autrefois deus la vule et Daroisse de Jefferson, cet Etat, dans l'illet borné par les rues Peniston, Chest nut, Colitée (autrefois Plaquemines) et élén'! Taylor, et désignés comme l'ue Nos 1 et 2, sur un plus annexé pour référence à un acte passé pardevant W. McJones, ancien notaire en cette ville, le 10 octobre 1868, lesquels dita lots sont configna l'un à l'autre, et mes u ant chacin 32 cleds de face à la rue Penisson sur une profondeut de 126 pieds entre lignes par l'illet No 1:0 du nouveau plan du septies me district de la Mouvelle Oriéans, lesdits lots é ant bornés par les rues Madison sintemat Dante], Burthe, Cambronne et Troisème [maintemant Emi]: lesdits lots sont désignes que un plan du septies que mines), sur et près des rues pavées et dans un voirinage dont il n y en a pas de meilleur. Une charmante résidence ou placement product (5 sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906.

3º La belle tombe sur trois lots dans le cimetière de la Métairie, Section 12, Parc B.

Leasméliorations sur le lot No 1 consistant en un magasin d'é, iceries, connu cesame Ne 902 rue Dante, contenant grocers et 2 cham-bres. Les améliorations sur le lot No 2, con-sistant d'un cottage simple en bois, connu comme No 906 rue Dante, contenant 3

aur l'avenue Mistletoe.

10° Un lot de meubles de maison et vêtements en bloo.

Termes et conditions — Pour la propriété—
Un tiers (1|3) ou plus comptant. à l'option des acquéreurs lesqueis pour la balance
du pix l'achat devrent fournir leurs
billets subdivisés pour satistaire la
couverance des vendenrs payables en 1
et 2 ans de la date de l'adjudication. Les actes
de vente devant contecir les clauses uscelles
de sécurité 5 pour cent honoraire d'avocat, le
trausfert des polices d'assurances et été. Les
acquéreure assumant toutes les taxes fixes et
exigibles en 1906 en plus et au dessus le prix
de l'adjudication et le prix entier d'arhat
devant porter untérêt à 7 pour cent par an du
jour de l'adjudication jus u'au patemeut. 10
pour cent comptant seront requis des acquéteurs au moment de la veute. Four les meubles compant.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreytous, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Bensediot, avocat pour le défendeur.

C. S. Rios, avecat pour le défendeur.

27 mai-27-juin 3 10 17 24 23

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENGAN

INTERDICTION DE SIFFRAIM M. VASS. Cour Civile de District, Div. D., No. 78336.

di, a la Bourse des Propriétés Moncières la rue Webster, la même langeur dans le fond, la rue Webster, la même largeur dans le fond, par une profondeur sur le côts le pure prês de la rue Colissée de cent dix huit (118° piede dix (10) pouces et sept (7) lignes, et une profeu deur sar la ligne de côté la plus prês de la rue Pernier de cent dix huit (118) piede un til pouce et une (1) ligne, toutes deux étant rom pues à use distance de cent (100) piede trois (3) pouces de la rue Webster, laquelle dite portios de terre cet composée du lot original No 8 et de quateries (14) piede six (6) pouces de face à la rue Webster par une profesideur prise du los contigu au lot. No 7 sur es ligne de côté vers la rue Uolisée.

Conditions...Comptant Licquièrent devant A midi, A is 1994ree ues r reprieses sources a 311 rue Barenne, sous et en vertu d'un ordre dei Honorable la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orlèana, Division D. due ler No 78.33" dans l'effaire de l'interdiction de Siffram M. Vass ledi' ordre adresse a J. L. Onorsto, encanteur ; offrirai en vente à l'enchère publique. MARDI, le 24 juillet 1908, la propriété ci-après désprite.

Une certaine portion de terre et toue les draits, voies priviléges, servitudes et de endances la deseus y appartenant ou de queique façon en dépendent, située dans le Sixiénse District de citte ville, dans l'ilet horné par les ries Webster. Colisée et Perrier et la ligne Bioomisgdale (rue State), desiguée par la lettre T dans l'ilet No 41, eur un plan d'arpentage fait par D. M. Broenan député voyer de ville, le 14 juillet 1904, annexé à un note de vente passé parlevant F. J. Dreyfous notaire, le 18 juillet 1904, d'aprè-Conditions—Comptant, L'acquérent devant payer les taxes de 1908, le onit de l'acte de vente pardevant Joseph F. Watton nouscre, payant pour n'importe lequel et tous les certificats requis, un dépôt de 10 00° de vant être fait au moment de l'adjudication avec sete de vente passe partevant F J. Draylous-notaire, le 14 juillet 1914 d'aprè-lequel dit plan, la dite portion de terre commençant à une cistance de cinquante huit (59) pieus de la rue Collede et meurrant qua-tante trois (43) pieds aix (6) pouces de face a J. L ONORATO.

Bresntour e Sagent de Propriétés Foncieres No 318 rue Baronne 23 juin-23 24 juil 1 8 15 22 24

Succession de Mme Mary Louise Taylor veuve de Thomas Hume Thomason

A midi, a la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronue

OUS et vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana,

Division C, dossier No 78 923, dans l'affaire intitulée la ruccession de Mme Mary

Louise Taylor, veuve de Thomas Hume Thomason, ledit ordre daté et signé le 29 mai 1906, et adressé à J. L. Ogoiato, encanteur, j'offrirai en vents, à l'enchére publique, les ci-après propriétés fonnières.

annexé a un acte passe parderant H B nas, ancien notaire, le 24 novembre 1840. Les lots 12 et 13 ayant chacun 25 1 et 1" de face à la rue Thalie sur 12? 10' et 5' de tes lots 32 et 33 syant chacun 25 1 et 1 de face à la rue Melpomène sur 127 l0 et 5 de profondeur, le teut en mesure améri

très aubstantielle à trois étages contenant vestibules au prémier étage e au rez de-chaussée, saions doubles, saile à manger saile à déjeuner, depenses, 10 chambres à coucher chambre à bain, cuisine, mansarde, gaz e

Quatre lots de ferre avec les bâtisses et dérectivité, une bâtisse à deux étages dans le améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendences y appartenant l'aitués dans le Premier District de cette ville, dans l'inte borné par l'avenue St Charles les rues Thalie. Melpomèn et Prytanée, dest deux aus, à l'option de l'acquéreur la portion de orédit de ladite vente devant être demon grée par les Nos 12, 13, 32 et 33 sur un plan de crédit de ladite vente devant être demon trée par les billets de l'arquéreur a son propre ordre et par lui endonsés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjusticativa jusqu'an palement garantis par hypothèque apéciale et hen de vendeur et privi-lèges sur la propriété vendue et tiute les clauses unuelles de sécurité, l'acquereur davant reserva et dessus et en plus du rentant les clauses inuelles de stourité, l'acquereur devant paver au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes de Ville et l'Etat pour l'année 1906; l'acquèreur dévant payer les frais de lacte de venire pardevant A. Goldberg notaires, d'iz peur cent du peur d'achat requis au moment de l'adjudication devant être fait avec

J. L. ONORATO Encenteur et Agent de Propriétée Foncières. 318 rue Baronne. 2 juin-2 3 10 17 24 - juil 1 3

Carrère & Keeney.

Un Cottage Désirable et Deux Lots de Terre.

824 RUE ARABELLA, entre Magasin etsCamp,

Succession de William E. Gray. 77.693—Cour Civile de District, «aroisse d'Oriènna—Division E.

DAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur, bureau 506 rue Perdido—

JEUDi le 26 juillet 1906, a midt à la Boutse des Propriétés Foncières, 311 rue Barronne, dans le Premier District de c-tte ville en vertu de et contermément à un ordre issed, daté et signé 1921 juin 1906 par l'Honorable George H. Inéard juge de la Cour Civile de District, our la paroi-se d'Oriènna Division E. dans l'affaire ci-dessus intitulés le procederat

is vendre à l'enchère publique. La propriéte oi après decrite. à savoir Henry certa na lota de terre, ensemble avec toutes ins bá leses et aménerations, qr. s y trou Deux certa in lota de terre, ensemble avec toutes les bà issea et amélierations qu'il a vireal rent et true les droits, voir a privilégees, servitules et avantages la dessite y appartenant ou de qu'ilgre from en diven fant. It d'ans le Siraha. Ditre du extre ville dans it tourné par les rues Arabelle, Camp et Magériu et l'avenue Nanuville, designe par les Nos la el 12 au un devis fait par Will. Hodgeon auciennement encenteur d'après un plan fait par L. B. 216 voy-r. daté le 23 novembre 1870 leque, devis ent abneter à un acte de venie par les héritiers de A. T. Grav et fomme à Jusque Brasat, passés pardevant. Audrew Effero Jr. cotai re, le 23 décembre 1870 da près lequel dit cian, les dits intermetant chacun treute 3 justed de face à la rue Arabella par une profoqueur de cour (120) pieds entre lignes paralleles.

Les améliorations comprenant un cottage simule en bos rettré de la saquette contenant verandah sur le devant vestibale, "hatt", haut chambr a chambre à bain deux cirrires, hangat, et etc. Couraur le devant, la banquette est pavée avec accillinger et la maison est tapiasée partout.

Termes et conditions—Un tiers on plus comptant et la baiance en me et deux ans repré-

tapissée partout.

Termes et conditions. Un tiers on plus comptant et is balance en mu et deux ans représenté par des billets faits et signés par l'auquerour, datés de la date du passage de l'ai de vente portant intérêt au taux de sept (7.0/9) nour cent par au de la date desdits billets l'isqu'au passent, lequele dits billets devant être garante par lien de venden; et tous les privrié es sur ladite propriété, avec toutes es clanses ensuelles de securité et d'hypothèque, l'acquèreur devant assumer et paver les taxes pour 1906 et de prendre les legers soulement de la date du passage de l'aute de vente perdevant Autrew H. Wilson, nutaire aus frais de l'auquèreur. CARREREA MURNEY Breakents

J. Zach Spearing, Eq., Avocat, Chambre 5, Temple Maconalque, 24 in: -24 -juil 1 8 15 22 24 25 26

ANNONOR JUDICIAIRE.

Succession de Mme Bridget Angherry veuve de Peter Griffin. No 79,208—Cour Civile de District, pour la Paresse d'Orléans—Divi sion E. DAB CARRERE & KEENEY, Encan-teurs, Bureau soo rue Pergido, Ernest A Calrere, Encanteur-MARDI, le 3 juillet A Carrere, Encanteur—Ma RDI, le 3 juillet 1906 à 11 beures a m. a la Bourse des Propriétés Foncières, No 3 il rue Baronne, dans le premier d'istrict de cette ville, en vertu de ci conformément à un ordre 1800 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orièsns, Division E dans l'affaire oi dessus intitulée, jeven den la propriété ci après décrite, à savoir:

de District pour la paroisse d'Orièsns, Division E dans l'affaire oi dessus intitulée, jeven den la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vessin à l'enchére problème en vertu d'un pare de l'épon problème. de District pour la paroisse d'Orlèans. Division E dans l'afaire oi desaus intitulée, je veudrai la propriété et sprés décrite, à savoir:

Un certain lut de terre, arec les bâtisses et
améliorations qui a'y trouvent et toutes les
dépendances y appartenant, situé dans le
pr mier district de celle ville, désigné par le
No onze, dans l'ilet No 430, burné par lués
Poydras, Perdido, Claiborne, et Ciara, ledit
let mesurant trente et un pieds, trois pouces
de face à la rue Claiborne, trente et un pieds,
sept pouces, et une demi ligne de largeur
dans le fond, cent-sept pieds, six pouces de
profondeur sur la ligne contigue au lut No 12
et quatrevingt dix pieds, pieds, six lignes de
profondeur du obé de la ligne opposée, me
sure américaine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus
comptunt et la baiance s'il y en a en un
crédit de un, deux ou trois aus, à l'opton de
l'acquéreur, ladite porsion de crédit devant
dere démontrée par billets à l'ordre de et endossée par l'acquéreur, portant 7 pour cent

être démontrée par billets à l'ordre de et endesée par l'acquéreur, portant 7 pour cent
d'inté ét paran de la date de la vente jusqu'au
paiement et garantis par 1000 s les clauses
nauelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en
ces de procés et la propriété devant être assurée par l'acquéreur la la police transférée au
port-ur des billets, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, au d'esus sien plus du
prix de seu achat et payer pour l'acte de vente
parderent Joseph Sinai, not sire. Un dépôt de
10 pour cent au moment de l'adjudication
pour lier la venté.

pour lier la vents.

CARBERE & KEENEY. Encanteure. 3 jain-3 10 17 24-juil 1 2 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Benton. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parviace d'Oriens — No 79.539— Division C—Avis est par le présent douné aux creanoiers de cette succession et à toutes eutres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qu' suivront la présents notification les raisons (s'ils en ent ou peu ent notification les raisons (s'ils en ent ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte finaprésenté par Edmund J. Fry, exécuteux testamen'aire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués confermément audit compte Par ordre de la Gour. THOMAS CONNELL Greffier—Pierson Waton & Pierson, avocats. Greffier - Pierson W 19 jain - 19 23 28

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la forme ... Decient de Villemente.

Vous préserve des pigrass des Moustiques.

Es rente au No 139 rue Docatus

Carrère & Keeney. Danziger & Tessier

Trois maga-ins et issidences en brisass à deux etages occupés commo ubarma ie et maganta de mercortes. Nos 1012, 1014 at 1016 rue Annoue.ation, coin Posyfarte. Lealota traverse l'ilet à la rue Schoupiteulas.

Deux certains lots de terre, casemble avec les l'Atteses et ameliorations qui sy trouvent, stues dans le premier district de artie veils, dans l'ilet. No 68 corné car les ues Annonciation. Deierd, Poeyfarre et Toboupitoulas, désignés comme lots 3 et 4 aur un plan annoxé à un sit de vente par les héritiets de Louis Lessesier à Philippe Smith, lesdits lots sont contigus et meaurant comme suit à savoir : Le. let 3 meaurant 25 pieds de face à la rue Annonsiation, 25 pieds 3 pouces de face à la rue Annonsiation, 25 pieds 3 pouces de face à la rue Toboupitoulas par uns profondeur de 61 pieds 1 pouce 5 lugnes aur la ligue du lot No 4 et 98 pieds 6 pouces 2 lignes aur l'autre l'gent de 66 et le lot No 4 meaurant 28-pieds de face à la rue Annonsiation, 79 pieds 9 pouces de face à la rue Poeyfarté, 25- pieds 9 pouces de face à la rue Toboupitoulas, 69 pieds 1 pouce 5 lignes aux l'autre l'appendent pronocts ane bâtisse triple en oriques à deux étages, occupée comme ne pharmacie at 2 magesins de mercaties et résidences.

Une socasion de spéculation on pour a asserter un riacement payant.

Conditions — Comment et l'acquéreur de -The accession desperation on point are referred to the conditions — Compant, et l'acquérour devant payer les taxes de 1906, au deseue et en plus du prix de l'adjudication — L'acte de venie pardevant William Bensay.

din. notaire, aux frais de l'acquéreur Justab Gross, avocat pour executeur. 10 juin-10 17 24-just : 8 12

AVIS DE SUCCESSIONS. Bur sention du Incob-Eums.

COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisee d'Orkans - No 79 618 - Di-vision A - Avis est par le présent gonsé aux vision A - Avis est par le présent donné au oréanolers de cotte succession et à toutes autres personnes intéresées deveir à déduire dans les di-jours qui envrent la présente notification. Jes raisons (ails en out on pezvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Maria R. Nenhauser, execuseur termentaire de estte successian, ne serait pue approuvé et homologné et les fonde distribuées conformément audit sompts. Par ordre de la Cour. THO MAI de CONNELLE. Greffier. Robert J. Maioney, avecat.

Saccessian de M. es Muse Philip Ba

COUR CIVILE DE DISTRIUT pour la pa le reasse d'Orléann. No 79,527 — In Division E. Avia est par le présent ai donné aux créanders de cette ancocsaion es et à tautes autres personnes intéressère de sair à judeuire dans les dix jours qui as vront à la présente notification, les raisons (a lis en ai onton penvent eu avoir pour les quelles jouis compte présenté par la German American qui savings Bank & Trust Co, turnes dativé che administrant de la mineure Ada Basario, ne arrait pas approuvé et hamologué vités

ne sertait pas approuvé et humologué attente de la coupte par ordre de la Cour. THOMAN.

(ONNELL. Greffier J D Dregner. 8700al.

22 juin - 82 26 - juil 1